

latifs au septennat, il faut l'attribuer à ce fait que la question du septennat est liée à d'autres questions qui ont une importance religieuse et morale. Tout d'abord, il y avait des raisons sérieuses de croire que la question de révision définitive des lois de mai aurait été prise en très grande considération par le gouvernement et qu'elle aurait fait un grand pas vers sa solution, si le gouvernement avait été satisfait par l'attitude prise par le centre quand il s'est agi de se prononcer sur le septennat. Le Saint-Siège aurait alors travaillé subsidiairement et par l'intermédiaire du centre au maintien de la paix. Il aurait ainsi obligé le gouvernement de Berlin et l'aurait amené à des sentiments favorables et bienveillants pour les catholiques.

“ Enfin, en donnant ses conseils relatifs à la question du septennat, le Saint-Siège a voulu saisir une nouvelle occasion d'être agréable à l'empereur d'Allemagne et au prince de Bismark. D'autre part, et en se mettant au point de vue de ses propres intérêts qui sont identiques avec les intérêts des catholiques, le Saint-Siège ne pouvait laisser échapper l'occasion de se concilier les sentiments bienveillants du puissant empire d'Allemagne, en vue d'améliorer la situation future.

“ Toutes ces considérations qui, dans la pensée du Saint-Père, s'appliquent aux questions morales et religieuses se rattachant à la question du septennat, ont déterminé le Saint-Père à faire connaître ses vœux au centre.

“ Vous voudrez bien communiquer au baron de Franckenstein la présente lettre, qui exprime, comme les précédentes, les vœux augustes de Sa Sainteté, et le charger de la porter à la connaissance des membres du centre. ”

La note du cardinal Jacobini et la presse française.

On écrit de Paris :

“ La lettre de S. Em. le cardinal Jacobini à Mgr di Pietro sur le centre et le septennat allemand a fait une impression de soulagement et de paix. Dans les sphères officielles et diplomatiques, la satisfaction est des plus vives. Ce document est considéré comme ôtant le dernier obstacle au maintien de la paix. Notre gouvernement était informé, en effet, que le chancelier était décidé à faire la guerre, si le septennat n'était pas voté. La lettre du pape est donc regardée comme une sorte de médiation plus grave et plus féconde que celle qui avait apaisé le conflit entre l'Espagne et l'Allemagne. Les journaux républicains sérieux, qui reflètent la pensée des ministres, expriment hautement cette satisfaction. D'autres journaux gardent le silence ou s'étonnent du langage du Vatican, mais ces organes semblent ne rien comprendre au document pontifical. ”

— La République Française parlant de la lettre du cardinal-se-